

**Sommaire**

<b>ART. 1 – ORGANISATEUR ET ASSURANCE.....</b>	<b>2</b>
1.1– L'ORGANISATEUR ET L'ASSURANCE .....	2
1.2- PERSONNES RESSOURCES .....	2
1.3- LE SITE INTERNET DU RAID GARO'LOT.....	2
<b>ART. 2 – INSCRIPTIONS - REMBOURSEMENT.....</b>	<b>2</b>
2.1 – CONDITION D'INSCRIPTION .....	2
2.2 – COMMENT S'INSCRIRE.....	2
2.3 - PIECES A FOURNIR .....	2
2.4 – LES FRAIS D'ENGAGEMENT.....	2
2.5 - REMBOURSEMENT - FORFAIT .....	2
<b>ART. 3 L'EPREUVE : 1 FORMAT.....</b>	<b>3</b>
3.1 - LE RAID GARO'LOT .....	3
3.2 - REGLEMENT DE CHAQUE ACTIVITE .....	3
3.3 - VTT           3	
3.5 - TRAIL        3	
3.6 - CANOE       3	
3.7 - COURSE D'ORIENTATION (CO) => EPREUVE FACULTATIVE.....	4
3.8 - TIR A LA CARABINE => EPREUVE FACULTATIVE.....	4
<b>ART.4 – GESTION DE COURSE, BONUS, PENALITES, PORTE HORAIRE.....</b>	<b>4</b>
4.1 – GESTION DE COURSE .....	4
4.2– BONUS        4	
4.3– PENALITES   4	
4.4 – ABANDON    4	
4.5 – RECLAMATIONS.....	4
4.6 - PORTE HORAIRE.....	4
<b>ART. 5 - RAVITAILLEMENTS.....</b>	<b>5</b>
<b>ART. 6 – ASSISTANCE MEDICALE – LUTTE CONTRE LE DOPAGE .....</b>	<b>5</b>
<b>ART. 7 – CLASSEMENT ET CATEGORIES.....</b>	<b>5</b>
7.1 – CLASSEMENT5	
7.2 – CATEGORIES 5	
<b>ART. 8 – MATERIELS OBLIGATOIRES PAR CONCURRENT .....</b>	<b>5</b>
<b>ART. 9 – L'ESPRIT DU RAID GARO'LOT .....</b>	<b>5</b>
<b>ART.10 – SECURITE DU RAID GARO'LOT .....</b>	<b>5</b>
<b>ART.11 – MISE HORS COURSE .....</b>	<b>5</b>
<b>ART.12 – VOL - VANDALISME .....</b>	<b>5</b>
<b>ART.13 – MEDIATISATION DU RAID GARO'LOT .....</b>	<b>5</b>

**Art. 1 – Organisateur et assurance****1.1– L'organisateur et l'assurance**

- Les raids GARO'LOT est organisé par l'U.S.T. – Section canoë-kayak 22, Quai de La Barre 47400 Tonneins. Les épreuves se dérouleront le **8 juin 2013** avec un retrait des dossards à **11 h** et un départ à **13 h30**.
- Une assurance est contractée auprès d'un assureur pour les concurrents et les bénévoles.

**1.2- Personnes ressources**

Joël MOREAU	Fabrice PASSE DAT
Port : 06 29 56 53 30	Port:06 09 52 71 37
Tel: 05 56 63 01 09	Tel: 05 45 67 00 84
Email: moreau.jo@wanadoo.fr	Email: pass.f@ alicedsl.fr

**1.3- Le site internet du raid GARO'LOT**

<http://raidgarolot.free.fr> Email: [raidgarolot@free.fr](mailto:raidgarolot@free.fr)

**Art. 2 – Inscriptions - remboursement**

Ce raid aura lieu le **samedi 8 juin 2013** au **moto-cross de La Ramière à Tonneins**, site de départ et d'arrivée.

11 h	Remise des dossards
12 h 30	Briefing sur les épreuves du raid
13 h 30	Départ du GARO'LOT
18 h 30	Fin des épreuves raid
19 h	Proclamation des résultats

**2.1 – Condition d'inscription**

- L'épreuve est ouverte aux participants licenciés et non licenciés (avec certificat médical) à partir de 16 ans.
- Il est possible de faire le raid GARO'LOT soit en solo ou par équipe de deux.
- L'âge minimum pour participer est de 16 ans avec autorisation parentale.
- L'équipe qui comporte deux personnes peut être mixte.
- Un nom d'équipe doit être donné.
- L'interlocuteur de l'organisation est le capitaine, c'est à lui que tous les documents seront envoyés.
- Par le seul fait de s'engager, tout concurrent **atteste sur l'honneur savoir nager et s'immerger, être couverts par une assurance individuelle accident et une responsabilité civile et autorise l'organisation au droit à l'image pour la promotion de l'association.**
- les concurrents d'une même équipe doivent, si possible, courir dans une tenue identique et sont obligés de porter le dossard de la course bien visible tout au long des épreuves et porter le casque.

**2.2 – comment s'inscrire**

Par Courrier

**2.3 - Pièces à fournir**

**Attention nombre de places limitées. Seuls les dossiers complets seront pris en compte.**

L'inscription est officielle dès réception du formulaire d'engagement accompagné du versement des droits d'inscription.

Les dossiers d'inscription devront être envoyés complets et comporter :

- 1) Le bulletin d'inscription dûment complété et signé par les deux équipiers.
- 2) Copie d'une licence sportive en cours portant attestation de délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique sportive en compétition **OU** un certificat médical **OU** sa copie mentionnant l'absence de contre indication à la pratique sportive en compétition de moins d'un an.
- 3) Le chèque comportera l'ordre suivant : **UST CK**  
Le dossier complet est à adresser à **M. GHIRARD Bruno « Coustil » 47400 TONNEINS**

**2.4 – Les frais d'engagement**

Raid Garo'lot duo.....	<b>38 €</b> (un seul chèque)
Raid Garo'lot solo .....	<b>25 €</b> (un chèque)

Ils comprennent l'inscription au raid, l'organisation, la location de canoë, le prêt de matériel, les cartes d'orientation, la sécurité et l'encadrement pendant l'épreuve, un lot souvenir et trois ravitaillements prévus après chaque épreuve et à l'arrivée. Epreuve en semi autonomie.

**2.5 - Remboursement - forfait**

En cas de forfait d'une équipe, celle-ci doit avertir l'organisation par lettre à l'adresse (cachet de la poste faisant foi) suivante :

**M. GHIRARD Bruno « Coustil » 47400 TONNEINS**

- Tout forfait exprimé au plus tard **5 semaines** avant la course entraînera le remboursement des droits versés.
- Tout forfait exprimé entre **5 et 3 semaines** avant la course entraînera le remboursement de 50% des droits versés.
- Pour tout forfait à moins de **3 semaines** (cachet de la poste faisant foi) de la course, les droits d'engagement resteront acquis à l'organisation.

### Art. 3 l'épreuve : 1 format

L'épreuve se déroule soit en équipe de deux (duo), soit seul (solo) sous couvert de la présentation d'un certificat médical ou d'une licence sportive. (Âge minimum 16 ans avec autorisation parentale).

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours pour des raisons de sécurité ou des raisons climatiques. Les concurrents devront alors suivre les nouvelles consignes.

Les concurrents sont en semi autonomie, mais deux ravitaillements sont prévus.

Les parcours sont tracés en milieu naturel. La progression se fait à pied, en VTT, en canoë, ou par tout autre moyen annoncé préalablement lors du briefing avant le départ. Le parcours sera indiqué aux concurrents lors du briefing avant le départ.

L'organisation se réserve le droit d'interdire le départ sur une section à un concurrent en cas de problème de santé ou de fatigue, trop important, constaté par l'organisation.

### 3.1 - Le raid GARO'LOT

Le parcours du raid se déroule en grande partie en milieu rural. **Epreuve en semi-autonomie.**

<p><b>Raid GARO'LOT : ~44 km (en duo et en solo)</b></p> <p>VTT 29 km  Canoë 5.5 km  Course à pied 5.5 km  Course à pied orientation ~4 km  Tir à la carabine (5 plombs)</p> <p><b>En moyenne 3 à 4 heures d'effort. Environ 500 m dénivelé</b></p>
---

### 3.2 - Règlement de chaque activité

#### 3.3 - VTT



- Le parcours du VTT est balisé.
- Chaque concurrent devra respecter le code de la route, dès qu'une route sera empruntée.
- Le port du casque est obligatoire.
- La plaque VTT est obligatoire à l'avant du VTT.
- Les VTT ne sont pas fournis par l'organisation.
- Attention prévoir le transport des chaussures pour le trail et la course d'orientation.
- Des balises de contrôles seront à pointées sur le parcours

#### 3.5 - TRAIL



- Le parcours du trail est balisé.
- Chaque concurrent devra respecter le code de la route, dès qu'une route sera empruntée.
- Attention prévoir le transport des chaussures pour le trail et la course d'orientation.
- Des balises de contrôles seront à pointées sur le parcours

#### 3.6 - CANOE



- Pour les équipes les bateaux sont des canoës biplaces de type randonnée munis de deux pagaies doubles.
- Pour les solos les bateaux sont des kayaks monoplaces de type randonnée munis d'une pagaie simple.
- L'organisation oblige tous les concurrents à emprunter le chenal des Roches (rive gauche) sous peine d'élimination.
- Les bateaux sont attribués par ordre d'arrivée sur le parc bateau. Chaque équipe devant obligatoirement utiliser le bateau attribué, sous peine de mise hors course.
- Le port du casque est obligatoire
- Le port du gilet est obligatoire ; il doit être porté « attaché » sur la totalité du parcours canoë sous peine de disqualification de l'équipe.
- L'équipement (bateaux, pagaies, gilets) est fourni par l'organisation.
- Par le seul fait de s'engager au raid GARO'LOT a tout concurrent atteste savoir nager.
- Portion de navigation : La Garonne entre AYET et TONNEINS avec passage du site « Les Roches de Reculay » à Tonneins.

**3.7 - COURSE D'ORIENTATION (CO) => EPREUVE FACULTATIVE**



- Attention prévoir le transport des chaussures pour le trail et la course d'orientation.
- Temps théorique de la CO : 45 mn.
- Les balises CO sont au format 30 x30.
- S'il manque une ou plusieurs balises, des pénalités seront attribué.
- Les deux équipiers devront être présents lors de la remise de la carte et de la restitution.
- ATTENTION les balises sont numérotées. Toutes balises n'étant pas conformes au numéro seront comptées manquantes. *Exemple : la balise n°6 devra être poinçonnée sur la case n°6....*
- Le passage dans les zones hachurées en rouge sur les cartes CO est interdit et entraîne la disqualification de l'équipe.

**3.8 - TIR A LA CARABINE => EPREUVE FACULTATIVE**



- Cette épreuve se déroulera à l'intérieur du stand de tir appartenant au club de tir de Tonneins.
- Pas d'arrêt de chrono si il y a de l'attente.
- Elle sera dirigée par des cadres habilités du club de Tonneins et de la ligue d'Aquitaine de tir.
- Principe de l'épreuve : tir de plomb à 10 mètres sur cible carton. Gain de points suivant le nombre de points marqués. Un seul équipier effectue le tir pour éviter les encombrements. Le décompte des points se fera à l'arrivée.

**Art.4 – Gestion de course, bonus, pénalités, Porte horaire**

**4.1 – Gestion de course**

- Seul le comité de course est habilité à donner le départ. Le départ sera lancé à VTT.
- Les pénalités seront indiquées sur le road-book de course d'orientation. Toute balise non trouvée entraîne une pénalité

**4.2– Bonus**

- Les bonus sont déduits des points du raid.
- Seules les réclamations écrites, signées par le capitaine et remise au poste de course seront prises en compte. Le temps maximum de réclamation est d'une heure après l'arrivée de l'équipe.

**4.3 – Pénalités**

La liste n'est pas limitative, tout litige relatif à la transgression du présent règlement sera arbitré par le comité d'organisation.

Matériel obligatoire manquant, gilet de sauvetage (manquant/non attaché), casque de VTT (manquant ou non attaché)	<b>Disqualification immédiate de l'équipe</b>
Passage en canoë hors du chenal des Roches	
Changement de membre de l'équipe pendant la course	
Fiche pointage perdue	
Le passage dans les zones hachurées en rouge sur les cartes de CO est interdit	
Toute transgression du présent règlement	
Toute équipe surprise en dehors des parcours autorisés	
Non respect des consignes données par les signaleurs routiers	
Assistance en dehors des points autorisés à celle-ci	
Utilisation de moyens de déplacements non autorisés	
Utilisation de GPS	
Absence du casque VTT	
Non respect des règles de sécurité indiquées dans le Road Book et lors du briefing	
Non respect des consignes de propreté du parcours et des lieux d'accueil, parc VTT, arrivée etc.	
Abandon de détritux en dehors des sacs prévus à cet effet aux P.C. et sur l'ensemble du parcours	
Détérioration de biens publics ou privés (passage dans propriétés, golfs, jardins, cultures, plantations....)	
Le port du gilet « attaché » est obligatoire sur la totalité du parcours canoë sous peine de disqualification de l'équipe.	

**4.4 – Abandon**

- L'abandon d'un membre de l'équipe entraîne le déclassement de l'équipe.

**4.5 – Réclamations**

- Seules les réclamations écrites, signées par le capitaine et remise au poste de course seront prises en compte. Le temps maximum de réclamation est d'une heure après l'arrivée de l'équipe.
- Le jury est composé de membres de l'organisation, il est seul habilité à recevoir les réclamations

**4.6 - Porte horaire**



- Le lieu et l'heure de la porte horaire seront dévoilés lors du briefing avant le départ
- L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des équipes si le temps maximum de passage fixé par l'organisation est dépassé, ceci pour des raisons de sécurité (nuit, circulation, autorisation temporaire....) ou par décision de l'organisation.

### Art. 5 - Ravitaillements

Trois ravitaillements sont prévus sur le site de départ et d'arrivée du moto-cross de La Ramière, à l'embarquement et au débarquement canoë.

### Art. 6 – Assistance médicale – lutte contre le dopage

Une équipe médicale sera présente. Les participants devront respecter les règles d'intégrité sportive et l'éthique sportive relatives à la lutte contre le dopage.

### Art. 7 – Classement et catégories

Le classement s'effectue selon les catégories suivantes : homme duo, mixte, femme duo, homme solo, femme solo. Classement pour les duos, les deux équipiers doivent passer la ligne d'arrivée ensemble. Pour tout concurrent arrivé seul, l'équipe sera disqualifiée.

#### 7.1 – Classement

- Seules les équipes se présentant complètes seront classées.
- Le classement du raid GARO'LOT est établi en fonction du nombre de balises trouvées. Chaque balise apporte des points.
- Les points des balises non trouvées seront déduites au total des points.
- Les points attribués au tir seront rajoutés au total des points.

#### 7.2 – Catégories

Homme, femme, mixte.

### Art. 8 – Matériels obligatoires par concurrent

Matériels Obligatoires par concurrent	Matériels Fournies par l'organisation
1 VTT / 1 casque / Kit de réparations VTT Sac à dos / 1 réserve d'eau minimum 1 litre (bidon, camel-back,...)	Pour les équipes: 1 canoë par équipe / pagaies doubles / gilets de sauvetage / 2 dossards personnels / 2 plaques VTT
Par équipe et pour les solos pour le raid aventure : 1 boussole	Pour les solos: 1 kayak / 1 gilet de sauvetage / 1 pagaie double 1 dossard personnel / 1 plaque VTT

### Art. 9 – L'esprit du Raid GARO'LOT

L'esprit sportif de cette manifestation passe par le respect de l'environnement et la courtoisie envers les participants et les bénévoles.

### Art.10 – Sécurité du Raid GARO'LOT

- L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile.
- Les concurrents doivent être en possession d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident garantissant les risques inhérents à leur participation.
- Chaque raideur participe sous sa propre responsabilité et doit veiller à être en bonne condition physique et pleinement conscients des risques inhérents à la pratique des disciplines sportives dans un milieu naturel.
- L'organisation se réserve le droit d'interdire le départ sur une section à un concurrent en cas de problème de santé ou de fatigue trop important constaté par un médecin de l'organisation.
- Un dispositif de sécurité humain et matériel est mis en place sur la course (infirmière, secouristes, trois quads, une voiture,...)
- La sécurité sur l'eau est assurée par l'U.S.T. – Section canoë-kayak qui est en liaison avec le poste de secours et l'organisateur.

Les participants devront respecter le code de la route, porter le casque pendant les épreuves de VTT et de canoë, savoir nager et porter le gilet de sauvetage sur le parcours canoë.

### Art.11 – Mise hors course

L'organisation se donne le droit de mettre hors course toute équipe, qui :

- N'aura pas franchi la porte horaire dans les délais précisés lors du briefing d'avant course.
- N'aurait pas respecté les articles 4.
- Ne respectera pas l'environnement (abandon de papier, poches plastiques, bouteilles...).

Tout concurrent ayant abandonné ou étant hors course devra quitter l'épreuve après avoir prévenu un membre de l'organisation.

### Art.12 – Vol - Vandalisme

L'organisation décline toute responsabilité en cas de casse, la perte, de vols ou accidents susceptibles de se produire pendant l'épreuve. En aucun cas, un concurrent ou un accompagnateur ne pourra faire valoir de droit quelconque vis-à-vis de l'organisation, le simple fait de participer impliquant la connaissance et le respect du présent règlement.

### Art.13 – Médiatisation du Raid GARO'LOT

Chaque concurrent s'engage à porter visiblement le dossard sur lequel figure le numéro d'équipe et les partenaires officiels du raid. L'U.S.T. C.K. se réserve tout droit exclusif d'utilisation des images du Raid GARO'LOT Aventure (photographie, vidéo).

Renseignement : 06 09 52 71 37